

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Gaëlle Appert, inscrite en tant que micro entreprise, représente Interactiv'Services située 6 rue Fosse Oudin à Saint Germain la Ville (51240). Numéro de SIRET 511 882 748 00011 APE 8211Z - dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM). **Interactiv'Services propose des services de secrétariat et de communication ponctuels ou réguliers aux professionnels et aux particuliers, en télétravail ou directement sur site.**

### **Article 1 - Objet**

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et les obligations d'Interactiv'Services, représentée par Gaëlle Appert et de son client, dans le cadre de la vente des prestations suivantes : travaux bureautiques, travaux de communication et de PAO, travaux de secrétariat et d'assistantat. Toute mission accomplie par Interactiv'Services, suite à une commande, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Gaëlle Appert se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente.

### **Article 2 - Disponibilité**

Les prestations seront réalisées selon la disponibilité de Gaëlle Appert et du client. Aucun minima d'heure n'est à réaliser. En cas de déplacement sur site, il convient au client de prévenir 48 heures à l'avance.

### **Article 3 - Devis et Commande**

Pour chaque demande d'intervention, un devis gratuit sera établi, contenant le détail de la prestation à effectuer, sa validité étant d'1 mois. Ce devis sera envoyé en deux exemplaires, l'un pour Gaëlle Appert, l'autre pour le client. Il devient bon de commande lorsque le client retourne à Gaëlle Appert un exemplaire dûment rempli, daté et signé en portant la mention « Bon pour commande » - les professionnels devant en plus apposer leur cachet commercial (envoi par fax ou courrier). Une fois le devis accepté, la commande est définitive et le client devra verser un acompte de 30% du montant total du devis si celui-ci est supérieur à 100€.

### **Article 4 - Lieu et tarif**

Les prestations prévues à l'article 1 seront réalisées dans les bureaux d'Interactiv'Services. Toutefois, les prestations peuvent être réalisées dans les locaux du client si ceux-ci sont à moins de 50 km des bureaux d'Interactiv'Services. Pour toute demande de prestations sur site, des frais de déplacement, selon le barème kilométrique en vigueur, seront facturés au Client. Gaëlle Appert peut venir chercher les documents nécessaires à la réalisation de la mission si le client se trouve dans un rayon de 15 kms autour de Saint Germain la Ville (51240).

Les prix des différentes prestations de services sont exprimés en euros (EUR), hors taxes (HT), avec une TVA non applicables selon l'art. 293 B du CGI. Les prestations de services sont facturées au prix appliqué le jour de la commande. Les frais de livraison engagés par Interactiv'Services seront refacturés au client selon le tarif de la poste en vigueur. Les frais d'appel de numéros spéciaux seront payés en supplément par le client. Gaëlle Appert se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment.

### **Article 5 - Facturation et modalités de paiement**

A chaque fin d'intervention ponctuelle, une facture est établie et remise au client en même temps que le travail réalisé. Pour les interventions ponctuelles nécessitant plusieurs mois de travail, des factures intermédiaires mensuelles sont établies. Pour les interventions permanentes, une facture mensuelle est établie. Sauf mention contraire sur le devis préalablement établi, le règlement des prestations se fait au comptant à réception de la facture, y compris celles intermédiaires, minoré de l'acompte le cas échéant. Le règlement des acomptes et des factures, y compris celles intermédiaires, s'effectue soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Gaëlle Appert, soit par virement ou en espèces contre remise d'un reçu. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout retard de paiement verra l'application du décret 2007-217, avec des pénalités au taux légal en vigueur.

## **Article 6 - Transmission des données et obligation de collaboration**

Dès la commande d'une prestation, le client met à disposition de Gaëlle Appert, l'ensemble des documents et informations indispensables à la bonne exécution des travaux. Pour transmettre ses documents, informations et instructions, le client dispose de plusieurs moyens :

- Par mail :  
contact@interactivservices.fr
- Par fax :  
03.26.66.37.22
- Par voie postale :  
Interactiv'Services Gaëlle Appert 6 rue Fosse Oudin 51240 ST Germain la Ville
- En mains propres :  
A Gaëlle Appert

La responsabilité de Gaëlle Appert ne saurait être engagée pour une erreur engendrée par un manque d'informations ou des informations erronées. Les documents et informations transmis par le client doivent être de bonne qualité et fournis sur des supports valides. Gaëlle Appert n'est pas responsable des incompatibilités informatiques dues aux versions de logiciels ou aux systèmes d'exploitation, utilisés par le client. Tout document fourni par le client ne pouvant être traité (document manuscrit illisible...) fera l'objet de l'annulation du contrat.

## **Article 7 - Responsabilité**

Gaëlle Appert mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour prendre soin et préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui seront confiés par le client pour la réalisation de la prestation. Toutefois, compte tenu des risques de dommages ou de détériorations encourus par ce type de support, il appartiendra au client de s'en prémunir par tous moyens à sa convenance. Le client convient que l'intervenant, Gaëlle Appert, n'encourra aucune responsabilité à raison de toute perte de bénéfices, de trouble commercial, de demande que le client subirait, de demandes ou de réclamations formulées contre le client et émanant d'un tiers quel qu'il soit.

## **Article 8- Restitution des travaux et délais de livraison**

Les prestations réalisées sont restituées au client soit :

- par voie postale ;
- par messagerie électronique ;
- en mains propres chez le client.

Le délai de livraison indiqué lors de la signature du devis n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable ne pourra donner lieu au profit du client à allocation de dommages et intérêts ou annulation de la commande. La responsabilité de Gaëlle Appert ne pourra pas être mise en cause si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

## **Article 9 - Annulation de commande**

Quelle qu'en soit la cause, si le client annule une commande qui n'est pas en cours de réalisation, il ne lui sera facturé aucun frais. Cependant, si un acompte a été versé, il ne sera pas restitué. Quelle qu'en soit la cause, si le client annule une commande en cours de réalisation, le client doit payer la totalité de la prestation commandée.

Chaque annulation de commande doit se faire auprès de Gaëlle Appert par courrier ou par télécopie.

## **Article 10 - Confidentialité et déontologie**

Chaque partie s'engage à conserver strictement confidentiels les données, informations et documents concernant l'autre partie de quelques natures qu'ils soient auxquels elle pourrait avoir connaissance à l'occasion du présent contrat. Gaëlle Appert s'engage également à respecter la confidentialité du contenu des travaux commandés et réalisés. Gaëlle Appert respecte des règles de secret professionnel et s'engage à signer un accord de confidentialité si le client le souhaite, afin d'instaurer une relation de confiance mutuelle. Gaëlle Appert n'accepte pas de missions qui sortent du champ de ses compétences ou de ses moyens. Gaëlle Appert réalise ses prestations dans le respect des lois et des individus.

Gaëlle Appert restitue à la fin de chaque mission, tout document fourni par le client. La responsabilité de Gaëlle Appert ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par Internet.

#### **Article 11 - Nature des obligations**

Pour l'accomplissement des prestations prévues à l'article 1, Gaëlle Appert s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art.

#### **Article 12 - Traitement des données à caractère personnel**

Conformément à l'article 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Afin de faire valoir ses droits, le client prendra contact directement avec Gaëlle Appert par courrier ou mail.

#### **Article 13 : Litiges**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Tout litige susceptible de s'élever entre les parties, à propos de la formation, de l'exécution, de l'interprétation ou du règlement d'une prestation, sera de la compétence des Tribunaux de Châlons-en-Champagne (51 - Marne), à défaut de résolution amiable.

#### **Article 14 - Dispositions générales**

Si l'une des présentes clauses devait se révéler illégale, invalide ou autrement inapplicable en raison des lois en vigueur en France, la clause illégale invalide ou autrement inapplicable dans la juridiction en question sera éliminée, les dispositions restantes n'en seront pas affectées, elles resteront en vigueur et conserveront leur caractère obligatoire.

Les présentes Conditions Générales sont régies, dans leur application comme leur interprétation, par les lois de l'Union Européenne.